

# CRPE – Français

## Épreuve écrite d'admissibilité

---

Manuelle TAOUSSI

Ouvrage dirigé par Laurence BRUNEL

## **Le groupe Studyrama, partenaire de votre avenir.**

En tant qu'acteur référent du monde de l'orientation et de l'aide à la réussite aux examens et aux concours, notre vocation est de vous accompagner et de vous conseiller tout au long de votre parcours étudiant et professionnel.

Convaincus que la formation est la clé de votre employabilité, nous avons créé un écosystème pertinent pour vous aider dans les décisions déterminantes pour votre avenir.

- Chaque année, nos 140 salons permettent à plus de 500 000 jeunes de trouver la formation et l'établissement qui les mèneront vers la réussite.
- 4,5 millions de lycéens, étudiants et professionnels trouvent chaque mois, sur nos sites web et applis, les réponses à leurs questions grâce à des contenus d'experts sur l'orientation, la formation, les révisions, l'évolution de carrière, l'efficacité professionnelle...
- Nos ouvrages, rédigés par les meilleurs spécialistes, facilitent le choix d'orientation de nos lecteurs et apportent un soutien efficace dans la préparation des concours et des examens.
- Le service d'accompagnement sur-mesure de notre réseau de conseillers d'orientation tonavenir.net guide des milliers de jeunes afin qu'ils trouvent la voie du succès.

Notre démarche est fondée sur trois objectifs majeurs : fournir une information de qualité et actualisée, créer les rencontres décisives pour votre évolution et vous offrir les meilleurs conseils d'experts et services personnalisés.

Et comme c'est ensemble que nous avançons, nous sommes à votre écoute permanente pour optimiser nos produits et nos offres, afin d'être le partenaire de votre avenir à chaque étape de votre vie !

### **Pour découvrir l'univers de Studyrama :**

Le site référent de l'orientation : [studyrama.com](http://studyrama.com)

L'agenda de nos 140 salons :

[studyrama.com/salons](http://studyrama.com/salons)

Nos conseillers d'orientation dans toute la France :  
[tonavenir.net](http://tonavenir.net)

Nos maisons d'édition : [librairie.studyrama.com](http://librairie.studyrama.com)

**Pour nous contacter :** [info@studyrama.com](mailto:info@studyrama.com)

# Sommaire

## INTRODUCTION ..... 9

### 1. Présentation du concours de recrutement des professeurs des écoles ..... 9

Épreuves du concours externe de recrutement de professeurs des écoles ..... 9

### 2. L'épreuve écrite d'admissibilité de français ..... 14

Grammaire ..... 15

Expression écrite et orale ..... 17

## PARTIE I

## Conseils et méthodologie de l'épreuve ..... 19

### 1 La question d'orthographe et de grammaire ..... 21

#### 1. Compétences requises ..... 21

Utiliser les manipulations syntaxiques pour identifier nature et fonction ..... 21

Classer des faits linguistiques ..... 23

#### 2. Les rapports du jury ..... 24

#### 3. Des outils utiles ..... 25

### 2 La question de lexique ..... 27

#### 1. Compétences requises ..... 27

#### 2. Des outils utiles ..... 27

### 3 La question portant sur un extrait de texte ..... 28

#### 1. Compétences et connaissances attendues ..... 28

Rappel ..... 28

Programmes du cycle 3 ..... 29

|                                                                                            |           |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>2. Des cadres de pensée indispensables : les genres littéraires, les registres.....</b> | <b>29</b> |
| Élargir vos références .....                                                               | 29        |
| Les entrées littéraires et artistiques.....                                                | 30        |
| Les genres littéraires .....                                                               | 31        |
| Les genres de l'argumentation .....                                                        | 33        |
| Les registres.....                                                                         | 33        |
| <b>3. Méthodologie du sujet de réflexion .....</b>                                         | <b>35</b> |
| La forme du paragraphe argumenté .....                                                     | 36        |
| Exemple de paragraphe.....                                                                 | 37        |
| <b>4 La maîtrise de la langue .....</b>                                                    | <b>38</b> |
| <b>1. Le style.....</b>                                                                    | <b>38</b> |
| <b>2. La correction syntaxique .....</b>                                                   | <b>39</b> |
| La construction du verbe .....                                                             | 39        |
| Les reprises pronominales.....                                                             | 39        |
| Interrogation directe ou indirecte ? .....                                                 | 40        |
| L'emploi de mots de liaison corrects.....                                                  | 41        |
| Les homonymes ou quasi-homonymes : à ne pas confondre !.....                               | 41        |
| Le respect des accords.....                                                                | 42        |
| <b>3. L'aspect lexical.....</b>                                                            | <b>43</b> |
| La richesse lexicale .....                                                                 | 43        |
| La mise en page et le respect de la ponctuation.....                                       | 43        |
| De la nécessité de se relire !.....                                                        | 43        |
| <b>4. Les recommandations orthographiques de 1990 .....</b>                                | <b>44</b> |

## PARTIE II

### Test d'évaluation diagnostique .....

|                                         |           |
|-----------------------------------------|-----------|
| <b>1 Test.....</b>                      | <b>49</b> |
| <b>1. Questions de grammaire .....</b>  | <b>49</b> |
| <b>2. Questions de syntaxe.....</b>     | <b>52</b> |
| <b>3. Questions d'orthographe .....</b> | <b>55</b> |

|                                   |    |
|-----------------------------------|----|
| 4. Questions sur le lexique ..... | 57 |
| 5. Questions de littérature.....  | 59 |
| <b>2</b> Correction du test.....  | 63 |
| 1. Questions de grammaire .....   | 63 |
| 2. Questions de syntaxe.....      | 66 |
| 3. Questions d'orthographe .....  | 69 |
| 4. Questions sur le lexique ..... | 72 |
| 5. Questions de littérature.....  | 74 |

## PARTIE III

### Rappels de cours .....81

|                                                                                                                                      |    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| <b>1</b> Module de révisions de grammaire .....                                                                                      | 83 |
| 1. À quelles questions faut-il se préparer ? .....                                                                                   | 83 |
| 2. Nature des mots .....                                                                                                             | 83 |
| Syntaxe de la phrase : trois grandes fonctions.....                                                                                  | 84 |
| Nature et fonction.....                                                                                                              | 84 |
| 3. Les groupes de mots dans la phrase .....                                                                                          | 85 |
| 4. Les fonctions des mots et des groupes de mots.....                                                                                | 85 |
| 5. Les fonctions dans le GN : la notion d'expansion (fonction épithète,<br>fonction complément du nom ; fonction d'apposition) ..... | 86 |
| 6. La fonction sujet.....                                                                                                            | 87 |
| Critères d'identification de la fonction sujet.....                                                                                  | 88 |
| 7. Le verbe et le groupe verbal .....                                                                                                | 89 |
| Le verbe.....                                                                                                                        | 89 |
| L'aspect.....                                                                                                                        | 90 |
| La valeur des temps.....                                                                                                             | 91 |
| 8. Les compléments facultatifs.....                                                                                                  | 94 |
| Critères d'identification du complément de phrase .....                                                                              | 94 |
| Dans la phrase simple, quels éléments peuvent remplir la fonction<br>de complément facultatif ? .....                                | 95 |

|          |                                                                                                    |            |
|----------|----------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>1</b> | <b>Module de révisions de syntaxe de la phrase.....</b>                                            | <b>99</b>  |
|          | 1. À quelles questions faut-il se préparer ? .....                                                 | 99         |
|          | 2. La phrase : définitions.....                                                                    | 99         |
|          | 3. La phrase complexe.....                                                                         | 99         |
|          | La proposition subordonnée relative.....                                                           | 100        |
|          | La proposition subordonnée conjonctive.....                                                        | 101        |
|          | La proposition subordonnée interrogative indirecte.....                                            | 101        |
|          | La proposition subordonnée sans mot subordonnant .....                                             | 101        |
|          | Bilan : distinguer facilement les subordonnées.....                                                | 102        |
|          | 4. Les reprises anaphoriques.....                                                                  | 102        |
|          | Les substituts, ou reprises anaphoriques.....                                                      | 102        |
|          | Le système anaphorique.....                                                                        | 103        |
|          | Les connecteurs ou articulateurs textuels .....                                                    | 103        |
|          | 5. Les paroles rapportées dans le récit .....                                                      | 106        |
|          | Le discours direct.....                                                                            | 107        |
|          | Le discours indirect .....                                                                         | 108        |
|          | Le discours indirect libre .....                                                                   | 110        |
|          | Le discours narrativisé.....                                                                       | 110        |
| <b>3</b> | <b>Module de révisions d'orthographe .....</b>                                                     | <b>115</b> |
|          | 1. À quelles questions faut-il se préparer ? .....                                                 | 115        |
|          | 2. Les accords dans le groupe nominal.....                                                         | 115        |
|          | Le genre des noms .....                                                                            | 115        |
|          | Le nombre des noms.....                                                                            | 116        |
|          | Le genre des adjectifs.....                                                                        | 117        |
|          | Le nombre des adjectifs.....                                                                       | 117        |
|          | 3. Les accords dans le groupe verbal.....                                                          | 118        |
|          | L'accord en nombre .....                                                                           | 118        |
|          | L'accord en personne.....                                                                          | 119        |
|          | L'accord du participe passé en genre et en nombre, dans la conjugaison<br>des temps composés ..... | 119        |
|          | La conjugaison .....                                                                               | 121        |
| <b>4</b> | <b>Module de révisions du lexique .....</b>                                                        | <b>126</b> |
|          | 1. Étude du lexique.....                                                                           | 126        |
|          | 2. À quelles questions faut-il se préparer ? .....                                                 | 126        |

|                                                                                                           |            |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>3. Le sens des mots.....</b>                                                                           | <b>127</b> |
| Le rôle du contexte.....                                                                                  | 127        |
| Le champ sémantique .....                                                                                 | 128        |
| Dénotation et connotation.....                                                                            | 128        |
| <b>4. La construction des mots .....</b>                                                                  | <b>129</b> |
| La dérivation.....                                                                                        | 130        |
| La composition.....                                                                                       | 131        |
| La néologie .....                                                                                         | 132        |
| <b>5. Les relations de sens entre les mots .....</b>                                                      | <b>139</b> |
| L'homonymie (homo : le même, nymie : le nom).....                                                         | 139        |
| La polysémie .....                                                                                        | 140        |
| La synonymie et l'antonymie.....                                                                          | 141        |
| La paronymie.....                                                                                         | 141        |
| Hyperonymie et hyponymie .....                                                                            | 141        |
| La structuration du lexique en « champs ».....                                                            | 142        |
| <b>5 Module de révisions des « particularités syntaxiques, effets de style et figures de style ».....</b> | <b>143</b> |
| <b>1. À quelles questions faut-il se préparer ? .....</b>                                                 | <b>143</b> |
| <b>2. Les types de phrases .....</b>                                                                      | <b>143</b> |
| La déclaration > la phrase déclarative.....                                                               | 143        |
| L'interrogation > la phrase interrogative.....                                                            | 144        |
| L'injonction > la phrase injonctive.....                                                                  | 145        |
| <b>3. La modalisation .....</b>                                                                           | <b>145</b> |
| Les procédés de la modalisation.....                                                                      | 146        |
| <b>4. Les registres.....</b>                                                                              | <b>147</b> |
| <b>5. Les marques de l'oral .....</b>                                                                     | <b>147</b> |
| <b>6. Les figures de style .....</b>                                                                      | <b>150</b> |
| Les figures d'analogie .....                                                                              | 150        |
| Les figures de remplacement.....                                                                          | 151        |
| Les figures d'opposition .....                                                                            | 152        |
| Les figures d'insistance.....                                                                             | 152        |
| Les figures d'amplication et d'atténuation.....                                                           | 153        |

## PARTIE IV

### Sujets complets d'entraînement et corrigés ..... 159

|   |                                 |     |
|---|---------------------------------|-----|
| 1 | Sujet d'entraînement n° 1 ..... | 161 |
|   | 1. Sujet .....                  | 161 |
|   | 2. Proposition de corrigé ..... | 164 |
| 2 | Sujet d'entraînement n° 2 ..... | 173 |
|   | 1. Sujet .....                  | 173 |
|   | 2. Proposition de corrigé ..... | 175 |

## PARTIE V

### Sujets d'annales 2022 corrigés ..... 185

|   |                                      |     |
|---|--------------------------------------|-----|
| 1 | Sujet d'annales – groupement 1 ..... | 187 |
|   | Sujet .....                          | 187 |
|   | Proposition de corrigé .....         | 190 |
| 2 | Sujet d'annales – groupement 2 ..... | 197 |
|   | Sujet .....                          | 197 |
|   | Proposition de corrigé .....         | 199 |
| 3 | Sujet d'annales – groupement 3 ..... | 204 |
|   | Sujet .....                          | 204 |
|   | Proposition de corrigé .....         | 206 |

## ANNEXE.....211

|                                                          |     |
|----------------------------------------------------------|-----|
| 1. Tableaux de conjugaison .....                         | 211 |
| 2. Éléments grecs et latins dans les mots français ..... | 221 |
| Les racines latines .....                                | 221 |
| Les racines grecques .....                               | 222 |





# Introduction

## 1. Présentation du concours de recrutement des professeurs des écoles

Depuis la session 2022, les épreuves de l'enseignement (CRPE, CAPES) ont changé de nature et, pour les étudiants qui passent ces concours en formation initiale, les parcours d'accès à ces concours évoluent également, avec davantage de temps de présence dans les classes en Master 1 et Master 2 MEEF. De ce fait, si les épreuves écrites d'admissibilité, désormais au nombre de trois, visent avant tout à vérifier la solidité des connaissances des candidats dans les disciplines qu'ils auront à enseigner (français, mathématiques et disciplines de la polyvalence), l'oral leur demandera d'une part de faire la preuve de leur motivation lors d'un entretien portant sur leur « expérience », et d'autre part de présenter une « leçon » dans les deux disciplines fondamentales que sont le français et les mathématiques.

Le concours du CRPE, jusqu'à la session 2027, reste donc ouvert aux étudiants inscrits en année de M2 (MEEF ou non) et à tous les titulaires d'un master, quelle que soit sa spécialité. Il sera accessible aussi aux personnes dispensées de conditions de diplôme pour accéder aux métiers de la fonction publique. Toutes les conditions d'accès aux différentes voies du CRPE sont consultables sur [devenirenseignant.gouv.fr](http://devenirenseignant.gouv.fr).

Voici comment ces épreuves sont précisées en annexe de l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation du concours externe, du concours externe spécial, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles.

### Épreuves du concours externe de recrutement de professeurs des écoles

Le cadre de référence des épreuves est celui des programmes de l'école primaire. Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du socle commun de connaissances, compétences et culture, et les programmes des cycles 1 à 4.

## Introduction .....

Des connaissances et compétences en didactique du français et des mathématiques ainsi que des autres disciplines pour enseigner au niveau primaire sont nécessaires. Les épreuves écrites prennent appui sur un programme publié sur le site internet du ministère de l'Éducation nationale.

### » Épreuves d'admissibilité

#### • Épreuve écrite disciplinaire de français

L'épreuve prend appui sur un texte (extrait de roman, de nouvelle, de littérature d'idées, d'essai, etc.) d'environ 400 à 600 mots. Elle comporte trois parties :

- une partie consacrée à l'étude de la langue, permettant de vérifier les connaissances syntaxiques, grammaticales et orthographiques du candidat ;
- une partie consacrée au lexique et à la compréhension lexicale ;
- une partie consacrée à une réflexion suscitée par le texte à partir d'une question posée sur celui-ci et dont la réponse prend la forme d'un développement présentant un raisonnement rédigé et structuré.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Durée : trois heures ; coefficient 1.

#### • Épreuve écrite disciplinaire de mathématiques

L'épreuve est constituée d'un ensemble d'au moins trois exercices indépendants, permettant de vérifier les connaissances du candidat. L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Durée : trois heures ; coefficient 1.

#### • Épreuve écrite d'application

L'épreuve a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à proposer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente.

Le candidat a le choix au début de l'épreuve entre trois sujets portant respectivement sur l'un des domaines suivants :

- sciences et technologie ;
- histoire, géographie, enseignement moral et civique ;
- arts.

Le candidat dispose d'un dossier comportant notamment des travaux issus de la recherche et des documents pédagogiques.

Le candidat est amené à montrer dans le domaine choisi une maîtrise disciplinaire en lien avec les contenus à enseigner et à appliquer cette maîtrise à la construction ou à l'analyse de démarches d'apprentissage.

Durée : trois heures ; coefficient 1.

### **Sciences et technologie**

L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycles 1 à 3), y compris dans sa dimension expérimentale. Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat. L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

### **Histoire, géographie, enseignement moral et civique**

Au titre d'une session, la commission nationale compétente mentionnée à l'article 12 détermine deux composantes parmi les trois enseignements suivants : histoire, géographie, enseignement moral et civique. L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycles 1 à 3). Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat. L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

### **Arts**

Au titre d'une session, la commission nationale compétente mentionnée à l'article 12 détermine deux composantes parmi les trois enseignements suivants : éducation musicale, arts plastiques, histoire des arts. L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycles 1 à 3). Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat. L'épreuve est notée sur 20. Chaque composante est notée sur 10 points. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

## **» Épreuves d'admission**

### **• Épreuve de leçon**

L'épreuve porte successivement sur le français et les mathématiques. Elle a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement à l'école primaire dans chacune de ces matières, permettant d'apprécier la maîtrise disciplinaire et la maîtrise des compétences pédagogiques du candidat.

Le jury soumet au candidat deux sujets de leçon, l'un dans l'un des domaines de l'enseignement du français, l'autre dans celui des mathématiques, chacun explicitement situé dans l'année scolaire et dans le cursus de l'élève.

Afin de construire le déroulé de ces séances d'enseignement, le candidat dispose en appui de chaque sujet d'un dossier fourni par le jury et comportant au plus quatre documents de nature variée : supports pédagogiques, extraits de manuels scolaires, traces écrites d'élèves, extraits des programmes...

## Introduction .....

Le candidat présente successivement au jury les composantes pédagogiques et didactiques de chaque leçon et de son déroulement. Chaque exposé est suivi d'un entretien avec le jury lui permettant de faire préciser ou d'approfondir les points qu'il juge utiles, tant sur les connaissances disciplinaires que didactiques.

Durée de préparation : 2 heures ; durée de l'épreuve : 1 heure (français : 30 minutes, l'exposé de dix à quinze minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie ; mathématiques : 30 minutes, l'exposé de dix à quinze minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette seconde partie). Coefficient 4. L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

- **Épreuve d'entretien**

L'épreuve comporte deux parties.

### **La première partie (30 minutes)**

Elle est consacrée à **l'éducation physique et sportive**, intégrant la connaissance scientifique du développement et la psychologie de l'enfant.

Le candidat dispose de 30 minutes de préparation.

À partir d'un sujet fourni par le jury, proposant un contexte d'enseignement et un objectif d'acquisition pour la séance, il revient au candidat de choisir le champ d'apprentissage et l'activité physique support avant d'élaborer une proposition de situation(s) d'apprentissage qu'il présente au jury.

Cet exposé ne saurait excéder 15 minutes. Il se poursuit par un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie. Cet entretien permet d'apprécier d'une part les connaissances scientifiques du candidat en matière de développement et de psychologie de l'enfant, d'autre part sa capacité à intégrer la sécurité des élèves, à justifier ses choix, à inscrire ses propositions dans une programmation annuelle et, plus largement, dans les enjeux de l'EPS à l'école.

### **La seconde partie (35 minutes)**

Elle porte sur **la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation**.

Elle comporte un premier temps d'échange d'une durée de 15 minutes débutant par une présentation, d'une durée de 5 minutes maximum, par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury pendant 10 minutes.

La suite de l'échange, d'une durée de 20 minutes, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, la lutte contre les discriminations et stéréotypes, la promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.) ;
- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

Le candidat admissible transmet préalablement une fiche de candidature selon les modalités définies dans l'arrêté d'ouverture du nouveau concours, établie sur le modèle figurant à l'annexe IV dudit arrêté.

Durée totale de l'épreuve : une heure et cinq minutes ; coefficient 2.

L'épreuve est notée sur 20. Chaque partie est notée sur 10 points. La note 0 obtenue à l'une ou l'autre des deux parties est éliminatoire.

### » Épreuve facultative de langue vivante étrangère

Le candidat peut demander au moment de l'inscription au concours à subir une épreuve orale facultative portant sur l'une des langues vivantes étrangères suivantes : allemand, anglais, espagnol, italien.

L'épreuve débute par un échange dans la langue choisie permettant au candidat de se présenter rapidement et de présenter un document didactique ou pédagogique, de deux pages maximum, qui peut être de nature variée : une séance ou un déroulé de séquence d'enseignement, un document d'évaluation, une production d'élève, un extrait de manuel ou de programme, un article de recherche en didactique des langues, etc., fourni par le jury (durée : 10 minutes). Puis, le candidat expose la manière dont il pourrait inclure et exploiter le document fourni par le jury dans une séance ou une séquence pédagogique. Le candidat explicite les objectifs poursuivis et les modalités d'exploitation du support (exposé : 10 minutes en français suivi d'un échange de 10 minutes dans la langue vivante étrangère choisie).

L'usage du dictionnaire monolingue ou bilingue est autorisé.

Le niveau minimum de maîtrise attendu de la langue correspond au niveau B2 du cadre européen de référence pour les langues. Durée de préparation : 30 minutes.

Durée de l'épreuve : 30 minutes.

L'épreuve est notée sur 20. Seuls les points obtenus au-dessus de 10 sont pris en compte pour l'admission des candidats à l'issue des épreuves.

» Épreuves d'admissibilité

| Nature                                                                                                                                                                                                             | Note                                                      | Durée | Coefficient |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|-------|-------------|
| Français                                                                                                                                                                                                           | Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire | 3 h   | 1           |
| Mathématiques                                                                                                                                                                                                      | Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire | 3 h   | 1           |
| Épreuve écrite d'application sur un domaine au choix : <ul style="list-style-type: none"><li>• sciences et technologie ;</li><li>• histoire, géographie, enseignement moral et civique ;</li><li>• arts.</li></ul> | Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire | 3 h   | 1           |

» Épreuves d'admission

| Nature                                                                            | Durée                                                           | Note                                                                                                                | Coefficient |
|-----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| Leçon en français et en mathématiques                                             | 2 heures de préparation<br>1 heure d'épreuve                    | La note 0 est éliminatoire.                                                                                         | 4           |
| Épreuve d'entretien :<br>EPS puis entretien portant sur la motivation du candidat | 30 min de préparation<br>30 min d'épreuve<br>35 min d'entretien | La note 0 obtenue à l'une ou l'autre des deux parties est éliminatoire.                                             | 2           |
| Épreuve facultative de langue                                                     | Une heure : 30 min de préparation et 30 min de passation        | Seuls les points obtenus au-dessus de 10 sont pris en compte pour l'admission des candidats à l'issue des épreuves. |             |

2. L'épreuve écrite d'admissibilité de français

Le cadre de référence des épreuves des concours externes, troisièmes concours et seconds concours internes de recrutement de professeurs des écoles **est celui des programmes de l'école primaire**. Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du socle commun de connaissances, compétences et culture, et les programmes des cycles 1 à 4. Des connaissances et compétences en didactique

du français ainsi que des autres disciplines pour enseigner au niveau primaire sont nécessaires.

Le programme de l'épreuve est constitué :

- du programme en vigueur de français du cycle 4 ;
- de la partie « L'étude de la langue au lycée » des programmes de français de seconde générale et technologique et de première des voies générale et technologique (*BOEN* spécial n° 1 du 22 janvier 2019).

Les connaissances et compétences prescrites dans ces programmes doivent être maîtrisées avec le recul nécessaire à un enseignement réfléchi du cycle 1 au cycle 3 de l'école primaire.

Nous reproduisons ci-dessous « L'étude de la langue au lycée » des programmes de français de seconde générale et technologique et de première des voies générale et technologique (*BOEN* spécial n° 1 du 22 janvier 2019).

## Grammaire

Les apprentissages du collège doivent être confortés et renforcés tout au long des années de seconde et de première. Parallèlement, plutôt que d'introduire des notions nouvelles, il s'agit au lycée d'enrichir les connaissances linguistiques par l'ouverture de nouvelles perspectives ou par des approfondissements. La description linguistique pouvant opérer sur de multiples plans (sémantique, syntaxe, pragmatique, etc.) et sur plusieurs échelles (mot, phrase, texte, etc.), on aborde ainsi progressivement la complexité de la langue. Ce surcroît d'attention porte au lycée sur les points suivants.

### ► Les accords dans le groupe nominal et entre le sujet et le verbe (classe de seconde)

Cette question d'orthographe grammaticale reprend de manière synthétique les règles d'accord abordées depuis le cycle 2, notamment celles entre le sujet et le verbe. Elle offre en outre l'occasion de consolider la connaissance des classes lexicales et des fonctions syntaxiques dans la phrase simple.

### ► Le verbe : valeurs temporelles, aspectuelles, modales ; concordance des temps (classe de seconde)

Jusqu'au cycle 4, le verbe fait l'objet d'une approche principalement morphologique et sémantique ; parvenus au lycée, les élèves doivent donc être capables d'identifier une forme verbale. On peut insister sur les phénomènes de concordance, sur le rôle des temps dans la structuration des récits ou dans la modalisation du propos.

## Introduction .....

### ► Les relations au sein de la phrase complexe (classe de seconde)

L'analyse syntaxique de la phrase complexe, déjà abordée au cycle 4, doit être consolidée et complétée : l'étude des rapports entre les propositions (juxtaposition, coordination, subordination) qui a été menée au collège s'enrichit d'une étude sémantique de ces rapports permettant de rendre compte avec précision de l'interprétation des textes.

### ► La syntaxe des propositions subordonnées relatives (classe de seconde)

On s'attache à revoir les subordonnées dont la syntaxe et la relation avec la proposition principale peuvent être source de difficultés. On travaille en priorité la compréhension de la structure des relatives (notamment celles qui sont introduites par *dont*, *auquel*, *duquel*, etc.), en insistant, par exemple, sur ce qui les distingue des subordonnées conjonctives.

### ► Les subordonnées conjonctives utilisées en fonction de compléments circonstanciels (classe de première)

Le professeur rappelle aux élèves les subordonnées conjonctives utilisées en fonction de compléments circonstanciels de cause, de conséquence, de but, de condition et de concession, ainsi que les outils grammaticaux qui permettent leur construction, y compris les plus rares et complexes : ces subordonnées sont en effet essentielles dans l'argumentation, en lecture comme dans l'expression. Pour les besoins du travail de l'expression écrite et orale, on rapproche systématiquement les subordonnées d'autres moyens linguistiques permettant d'exprimer les mêmes relations logiques ou situationnelles (connecteurs, groupes prépositionnels, etc.), et on explique les nuances des emplois argumentatifs de ces structures.

### ► L'interrogation : syntaxe, sémantique et pragmatique (classe de première)

On peut présenter les différentes formes de phrase interrogative associées au niveau de langue (ou registre) mais on vise à éclairer surtout les distinctions entre l'interrogation directe et les interrogatives indirectes (ou enchâssées), souvent peu maîtrisées dans les productions écrites et orales. On peut étudier plus précisément la syntaxe de la phrase interrogative (nature et fonction du mot interrogatif, notamment). Des prolongements ponctuels vers la phrase exclamative et les discours rapportés sont possibles. L'ouverture de perspectives pragmatiques, avec la prise en compte des actes de langage dans leur rapport aux types de phrases, offre enfin l'occasion d'approfondir la syntaxe de l'interrogation.



## ► L'expression de la négation (classe de première)

Il s'agit d'étudier les différentes formes de construction de la négation ; l'examen de la phrase négative, de la préfixation et de l'opposition lexicale (antonymie) permet de travailler sur des unités de niveaux différents (mot, proposition) et s'ouvre naturellement à l'expression écrite et orale. À l'échelle des textes, on peut observer le fonctionnement pragmatique de la négation (négations partielles, énonciations implicites, etc.) et les niveaux de langue utilisés.

## ► Lexique (classes de seconde et première)

Des activités sont régulièrement consacrées au renforcement des ressources trop souvent négligées du lexique. Si le rappel des modes de néologie (dérivation, composition, emprunt, etc.) ou des relations lexicales (synonymie, antonymie, hyperonymie, etc.) peut guider ou éclairer ponctuellement l'exploration du lexique, celle-ci doit aussi se déployer au gré des rencontres avec les textes, hors du cadre rigide d'exercices mécaniques, afin de mettre au jour les accointances discrètes ou les voisinages féconds entre les mots.

## Expression écrite et orale

Sans constituer à proprement parler des objets d'étude à traiter dans un temps qui leur soit dédié, les éléments présentés ci-dessous sont des axes autour desquels peuvent s'organiser tout au long de l'année les activités des élèves. Il peut s'agir tout d'abord de relations logiques fondamentales, qui se rencontrent dans la plupart des discours construits :

- l'expression de la condition ;
- l'expression de la cause, de la conséquence et du but ;
- l'expression de la comparaison ;
- l'expression de l'opposition et de la concession.

Pour chacun de ces axes, en fonction des travaux écrits et oraux conduits en classe, le professeur présente aux élèves un ensemble organisé de constructions et de mots qu'ils peuvent s'approprier au moyen de courts exercices d'écriture personnelle ou de reformulation (voir *infra*). Il peut s'agir également de compétences plus générales relevant de la communication, qui mettent en jeu tant le lexique que la syntaxe ou la structuration du texte :

- adapter son expression aux différentes situations de communication ;
- organiser le développement logique d'un propos ;
- reformuler et synthétiser un propos ;
- discuter et réfuter une opinion ;
- exprimer et nuancer une opinion.

## Introduction .....

Le travail des connaissances linguistiques et celui des compétences de compréhension et d'expression étant complémentaires, il est judicieux de consacrer un moment avec les élèves à identifier et décrire les caractéristiques grammaticales des éléments qu'ils ont acquis au cours des activités d'expression écrite et orale. Par exemple, une attention portée aux subordonnées trouverait sa place au terme d'un travail sur les relations logiques, ou bien une observation des formes de reprise, notamment pronominales, conclurait utilement un travail sur l'organisation du paragraphe et du texte.

## PARTIE I

---

# Conseils et méthodologie de l'épreuve

|   |                                                   |    |
|---|---------------------------------------------------|----|
| 1 | La question d'orthographe et de grammaire.....    | 21 |
| 2 | La question de lexique .....                      | 27 |
| 3 | La question portant sur un extrait de texte ..... | 28 |
| 4 | La maîtrise de la langue .....                    | 38 |



# 1 La question d'orthographe et de grammaire

## 1. Compétences requises

Cette partie de l'épreuve requiert à parts égales des connaissances très précises du système de la langue française et la maîtrise d'une démarche, d'une réflexion sur la langue. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, identifier, par exemple, la nature et la fonction d'un groupe de mots, ça n'est pas lui apposer une étiquette (qui pourrait ne pas être la bonne), mais réfléchir sur la place et le rôle de ce groupe de mots dans une phrase, et en déduire ses caractéristiques : ce groupe de mots est-il essentiel à la construction de la phrase ou est-il effaçable ? Ce groupe de mots apporte-t-il un complément de sens à la phrase ou une information essentielle, liée au verbe, notamment ?

C'est ce questionnement qui permet de savoir, par exemple, si l'on a affaire à un groupe dans la dépendance du verbe (donc essentiel au verbe : son sujet, ses compléments) ou portant sur toute la phrase. Ce questionnement se nomme l'observation réfléchie de la langue, et il s'appuie sur quelques opérations ou « manipulations syntaxiques » qui l'apparentent à une batterie de tests que l'on peut faire subir à un mot/un groupe de mots, pour voir ses réactions. Nous prenons le temps de vous indiquer quels sont ces tests car, faisant partie des compétences à acquérir par les élèves dès le cycle 3 (programmes scolaires des cycles 3 et 4), ce sont aussi les modalités de travail que vous devrez mettre en œuvre dans toute leçon d'oral (épreuve orale d'admissibilité) portant sur l'étude de la langue. Ils font partie de la démarche inductive préconisée.

Cette partie compte pour 6 à 8 points dans le barème.

### Utiliser les manipulations syntaxiques pour identifier nature et fonction

L'enseignant a dorénavant à sa disposition des techniques d'observation des faits de langue, qui correspondent aux expériences que le chercheur peut mener en sciences expérimentales. En effet, la grammaire structurale a instauré un certain nombre d'outils, pour explorer ces faits, dont on retrouve trace dans les programmes de cycle 3, par exemple :

- effectuer en lecture et activité d'écriture **des déplacements, des remplacements, des expansions, des réductions** ;
- en réalisant à bon escient différentes **expansions** du nom (adjectifs qualificatifs, propositions relatives, compléments du nom) ;
- **en ajoutant ou en enlevant** des compléments de phrases ;
- faire la différence entre les classes de mots et les fonctions.

Quelles sont ces techniques ? Il s'agit, par exemple, de **classer** différentes expansions du nom (adjectif épithète, complément du nom, proposition subordonnée relative). Cela fait apparaître qu'elles ont toutes le même fonctionnement par rapport au nom : elles le complètent et le précisent.

Les manipulations syntaxiques essentielles permettent ainsi d'identifier et de délimiter des groupes syntaxiques. Trois propriétés permettent de déterminer si une séquence de mots constitue ou non un groupe syntaxique : la possibilité de **lui substituer un seul mot**, de **l'effacer** dans son entier ou de **la déplacer** tout entière.

### ► Le déplacement

Il permet de vérifier la cohésion d'un groupe et son degré d'autonomie dans la phrase. On l'emploie pour identifier les différents types de compléments, notamment pour différencier le complément essentiel du verbe d'un complément (facultatif) de la phrase.

- **Exemple 1** : Il prend *tes livres* > *Tes livres*, il **les** prend.

Le déplacement du groupe « *tes livres* » entraîne nécessairement une reprise pronominale dans le groupe verbal. Ce phénomène prouve que le groupe nominal « *tes livres* », à sa place initiale, occupait une fonction essentielle par rapport au verbe.

Ce groupe, non autonome, est complément essentiel du verbe.

- **Exemple 2** : Il prend *tes livres à la bibliothèque* > *À la bibliothèque*, il prend *tes livres*.

Placer « *à la bibliothèque* » en tête de phrase n'entraîne aucune modification syntaxique, en particulier aucune reprise pronominale, ce qui signifie que ce groupe est autonome.

C'est un complément facultatif, qui a une incidence sur la phrase entière.

### ► La substitution

Elle permet :

- de délimiter la séquence de mots formant un groupe : par exemple, la substitution permet dans le cas suivant de déterminer quelle séquence de mots constitue le groupe nominal.

*Le beau caniche noir de la voisine, soigneusement toiletté et peigné, le poil taillé en pompons, a remporté le concours de beauté.*

[**Le beau caniche noir de la voisine, soigneusement toiletté et peigné, le poil taillé en pompons**], = Il a remporté le concours de beauté.

Le groupe signalé entre crochets pouvant être remplacé par le seul pronom « *il* », il constitue un groupe nominal cohérent dont nous avons trouvé les limites.

- de faire apparaître des classes de mots et de montrer leur équivalence.

*Il mange beaucoup de bonbons.* > *Il mange des/plusieurs/cinquante bonbons.*

La substitution de « *beaucoup de* » par « *des* », etc. permet de l'assimiler à la catégorie des déterminants. « *Beaucoup de* » est un déterminant indéfini qui marque *sémantiquement* (du point de vue du sens, mais pas de la forme) le pluriel.